

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

L'An deux mille vingt deux,
Et le vingt et un Mars à 19h30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 Mars 2022 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Claude KRIEQUER, Maire.

Étaient présents : M. Claude KRIEQUER, Maire, M. Eric THERRY, Mme Paule LAMOTTE, M. Philippe MARCOT, M. Henri POIRIER, Mme Sylvie PESLERBE, Adjoint
M. Jacques LETELLIER, M. Serge LOPEZ, M. Franck LAGNIAUX, M. Paulo SOBRAL, Mme Laurine RENARD, M. Jonathan ALLONGE, M. Olivier GAL, Mme Sylvie WILLEMIN, Mme Annick DESBOURGET, M. Michel BRAULT, M. Thierry BOLLER, Mme Sandrine LENTZ, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Audrey CLAISEN BARTHELEMY, pouvoir à Claude KRIEQUER - M. Alain BROCHARD pouvoir à Serge LOPEZ - Mme Sandrine BONNETAIN, pouvoir à Sylvie PESLERBE - Mme Karen RIAND, pouvoir à P. LAMOTTE - Mme Emmanuelle PONCHANT, pouvoir à Eric THERRY

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PESLERBE

11/7.1 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021

Monsieur le Maire expose qu'il est proposé d'affecter le résultat de Fonctionnement 2021, soit 786 159.95 €, comme suit, pour sa reprise au Budget 2022 :

- 309 140.52 € au Chap. 10 compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) de la section d'Investissement, pour couvrir le déficit sur le réalisé et les restes à réaliser de l'exercice 2021
- 477 019.43 € au compte 002 (excédent de fonctionnement 2021 reporté) de la section de Fonctionnement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat de Fonctionnement 2021 du budget de la Commune, soit 786 159.95 €, comme suit, pour sa reprise au Budget 2022 :

- 309 140.52 € au Chap. 10 compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) de la section d'Investissement, pour couvrir le déficit sur le réalisé et les restes à réaliser de l'exercice 2021
- 477 019.43 € au compte 002 (excédent de fonctionnement 2021 reporté) de la section de Fonctionnement

-Pour extrait conforme-

Le Maire

Claude KRIEQUER


